

## Acteurs :

**Maîtrise d'ouvrage :** Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon)

## Maîtrise d'œuvre :

Approche environnementale de l'urbanisme : Tekhné et Soberco

Faisabilité : Passagers des Villes (architecte-urbaniste) et Sept (BET)

Réalisation : - Marc Pelosse (architecte) et Egis aménagement (BET)

- TN+ (paysagiste) et Sotrec (BET)

**Coût de l'opération :** environ 40 M€ (ZAC + équipements primaires)

**Surface :** ZAC Castellane : 11,6 ha (sur 32 ha de l'ancien camp militaire)

**État d'avancement :** Mise en concurrence des aménageurs

Vue prospective de la ZAC au terme de son aménagement



## En quelques mots

La ZAC Castellane s'intègre dans un programme de reconversion de l'ancien camp militaire Maréchal de Castellane initié par le Grand Lyon et la Mairie de Sathonay-Camp. Ce site accueillera également le futur pôle régional de gendarmerie (non présenté ici). La ZAC, dans laquelle seront construits 650 logements, a pour enjeu principal de réaliser une extension du centre-ville, avec une importante réflexion menée sur la prise en compte de l'environnement (gestion des eaux pluviales, énergie, déplacements,...).

## Caractéristiques de l'opération

Thèmes traités en bleu

Insertion dans le territoire	Transport, mobilité, mode doux, Transport en commun	Mixité fonctionnelle et sociale	Gestion de l'énergie	Gestion de l'eau sur site	Gestion des déchets	Confort, santé, ambiance	QEB (Matériaux, conception, etc)	Chantier à faible nuisance	Concertation et participation des habitants	Gestion durable de l'aménagement	Activité économique et socio-culturelle
------------------------------	---	---------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------	--------------------------	----------------------------------	----------------------------	---	----------------------------------	---

### Insertion dans le territoire

- Valorisation et régénération progressive de la végétation existante
- Extension sans rupture du centre-ville par : continuité des voies, diversité des formes urbaines, mixité sociale et fonctionnelle
- Respect de la topographie existante

### Transport, mobilité, mode doux, transport en commun

- Limitation de la voiture : largeur chaussées limitée à 5,5 m et du stationnement de surface : 150 places sur chaussées sur la grosse maille
- Création de venelles et élargissement des trottoirs
- Constitution d'un réseau maillé de pistes et bandes cyclables, qui reliera à terme la ZAC à la Voie Verte de la Dombes ainsi qu'à la gare de Sathonay-Rillieux
- Prolongement des lignes de bus existantes dans la ZAC

### Mixité sociale et fonctionnelle

- Logements accessibles pour tous : 20% locatifs sociaux, 15% locatifs intermédiaires ou en accession sociale
- Locaux tertiaires (~ 2 000 m<sup>2</sup>Shon) et services publics et des commerces de proximité (6 200 m<sup>2</sup>Shon)

### Gestion de l'énergie

- Réseau de chaleur et chaufferie collective au bois pour chauffage et ECS de la ZAC, du pôle régional de gendarmerie et des bâtiments publics de la ville
- Eclairage économe en énergie et limitation du nombre de points lumineux

### Gestion de l'eau sur le site

- Noues paysagées reliées à un bassin de rétention pour les eaux pluviales
- Noues alimentant des citernes et reliées aux fosses de plantation pour assurer l'irrigation des végétaux en plus de leur rôle de régulation des eaux pluviales

### Gestion des déchets

- Tri des emballages et papier en porte à porte
- Silos enterrés de grande capacité pour verre

### Confort, santé et ambiance

- Qualité de traitement des espaces publics, notamment le mail central et le bassin de rétention aménagé en parc paysagé et de loisirs

### QEB

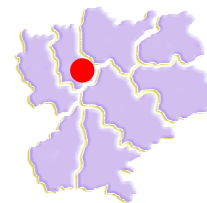
- Respect du référentiel habitat durable du Grand Lyon (label THPE pour les futurs logements au minimum)

### Chantier à faible nuisance

- Récupération et concassage des matériaux inertes issus des démolitions et réutilisation pour la réalisation des fondations de chaussées des nouvelles voiries
- Déblais du bassin de rétention utilisés pour remblayer la place belvédère du marché
- Limitation des rotations de camions et de l'impact environnemental

### Concertation et participation des habitants

- Démarche de concertation publique avec les habitants par ateliers de réflexion thématiques dès l'étude préalable (2003)
- Mise à disposition de documents (étude d'impact, cahier d'observations,...) aux habitants pendant la concertation
- Forte mobilisation des habitants lors des 3 réunions publiques



## Retour d'expérience

### Mathieu Meylan - urbaniste chef de projet - Grand Lyon

Le projet de reconversion du site militaire de Sathonay-Camp a été initié en 1999 par la Ville et la Communauté urbaine de Lyon, suite à la fermeture du camp. La concertation et les études préalables ont permis d'identifier les grands invariants du projet (confortement et extension du cœur de ville, conservation du mail central, création d'un bassin de rétention des eaux pluviales à l'aval du site, distinction entre une zone dédiée au logement et une autre à l'activité) qui ont été maintenus durant les études de faisabilité puis de réalisation, malgré la décision de l'Etat d'implanter sur le site un pôle régional de gendarmerie. Aujourd'hui, les négociations entre les collectivités locales et l'Etat ont permis d'aboutir à un projet urbain cohérent qui s'articule autour de 2 opérations d'aménagement (gendarmerie et ZAC Castellane) dont la réalisation devrait démarrer en 2009.



Noues



Bassin rétention



Le mail

## Zoom sur un élément du projet

### La valorisation des déchets de chantier



Concasseur

La déconstruction des bâtiments militaires a donné lieu à un tri des déchets de démolition. Le concassage des matériaux inertes (bétons...) a permis leur réutilisation sur site sous forme de graves recyclées pour la réalisation des fondations de chaussée des nouvelles voiries.

De même les déblais obtenus lors du creusement du bassin de rétention des eaux pluviales ont été stockés sur site et seront réutilisés sur place pour remblayer la future place belvédère du marché.

L'ensemble des ressources du site et déchets de chantier sont ainsi valorisés pendant la phase des travaux.